



REUNION FOURCROY-LAUGIER- RENAUDES

08/10/2021

Ordre du Jour

- 1/Rappel des compétences
- 2/Historique des évènements
- 3/Le risque Amiante
- 4/Résultats des analyses
- 5/Organisation du groupe scolaire
- 6/Point sur la restauration scolaire
- 7/Impact à court terme
- 8/Perspectives à court terme
- 9/ Calendrier du désamiantage
- 10/ Questions - Réponses

1/ Rappel des compétences

- Ville de Paris et DASCO :

Assurent le fonctionnement matériel des écoles : construction, travaux sur les bâtiments, entretien, équipement des écoles en mobilier et fournitures pédagogiques, recrutement et gestion des personnels municipaux qui interviennent dans les écoles (agents de service, gardiens, etc...).

1/ Rappel des compétences

- Mairie d'arrondissement :
 - Gère les crédits pour les travaux d'urgence dans les écoles,
 - Réserve aux projets scolaires une partie de sa dotation à l'animation locale

1/ Rappel des compétences

- Caisse Des Écoles :

A Paris, la restauration scolaire est assurée par les Caisses des écoles. La Caisse des écoles du 17e est un établissement public local autonome dont le Maire du 17e est le président.

1/ Rappel des compétences

- Éducation Nationale:
- Le recteur d'Académie est responsable du fonctionnement de l'ensemble des établissements scolaires de l'Académie de Paris.
- La fonction de directeur d'école comporte des responsabilités pédagogiques, administratives, ainsi que dans le domaine des relations avec les partenaires institutionnels de l'école et les parents des élèves.

2/ Historique des évènements

- **21 Mai 2021** : demande d'inscription du désamiantage de l'annexe Renaudes au Plan d'Investissement de Mandature (projet de mandature) 2021-2026 par Geoffroy Boulard.
- **7 juillet 2021** : Validation par la ville de Paris de cette inscription pour un montant de 2 millions €.
- **23 septembre 2021**: Visite de préparation des travaux par les services de la DASC0 et découverte de dalles de sol dégradées au R+1. Décision immédiate de condamner l'accès à l'étage.

2/ Historique des évènements

- **24 septembre 2021**: inspection de l'ensemble du groupe scolaire Fourcroy-Laugier-Renaudes, condamnation de l'annexe en raison des dégradations du R+2 et RDC => fermeture de 4 classes et du réfectoire de l'annexe.

Solution d'urgence afin d'assurer la continuité pédagogique et la restauration scolaire des Renaudes => Relocalisation des classes fermées au sein du groupe scolaire et déjeuner dans les classes(en mode pique-nique)

- **27 septembre 2021 au 5 octobre** : 22 prélèvements effectués dans l'ensemble de l'annexe pour analyse.
- **8 octobre** : ensemble des résultats des analyses => Pas de présence d'amiante dans l'air (aucune fibre)

3/ Le risque Amiante

- **Le danger vient de l'émission de fibres dans l'air :**
Le Code de santé publique fixe le seuil à 5 fibres par litre d'air

4/ Résultats des analyses du R+1

Tableau 1

N° du prélèvement		1	2
Lieu du prélèvement		1 ^e étage, Circulation, au centre	1 ^e étage, Circulation, côté cuisine
Dates et heures des périodes de prélèvement	27/09/2021	12h18	12h23
	28/09/2021	12h18	12h23
V = Volume prélevé (m ³)		10,081	10,082
Débits (L/mn)	initial	6,878	7,009
	final	6,999	7,001
Date de préparation de l'échantillon		29/09/2021	29/09/2021
Date de lecture de l'échantillon		30/09/2021	30/09/2021
N (nombre de fibres lu) / n (nombre d'ouvertures sur les 2 grilles lues)		0/15	0/15
Nombre de fibres* d'amiante par litre d'air (f/L)	C calculée (N x Sa ^{**})	0 Sa = 0,29	0 Sa = 0,29
	IC ^{***} limite inférieure	-	-
	RESULTAT \diamond	< 0,87	< 0,87
	IC ^{***} limite supérieure	0,87	0,87

4/ Résultats des analyses du R+1

Tableau 2

N° du prélèvement		3	4
Lieu du prélèvement		1 ^e étage, Classe 8	1 ^e étage, Petit réfectoire
Dates et heures des périodes de prélèvement	27/09/2021	12h09	12h12
	28/09/2021	12h09	12h12
V = Volume prélevé (m ³)		10,089	10,081
Débits (L/mn)	initial	6,971	6,960
	final	7,005	6,999
Date de préparation de l'échantillon		29/09/2021	29/09/2021
Date de lecture de l'échantillon		30/09/2021	30/09/2021
N (nombre de fibres lu) / n (nombre d'ouvertures sur les 2 grilles lues)		0/15	0/15
Nombre de fibres* d'amiante par litre d'air (f/L)	C calculée (N x Sa ^{**})	0 Sa = 0,29	0 Sa = 0,29
	IC ^{***} limite inférieure	-	-
	RESULTAT \diamond	< 0,87	< 0,87
	IC ^{***} limite supérieure	0,87	0,87

4/ Résultats des analyses du R+1

Tableau 3

N° du prélèvement		5	6
Lieu du prélèvement		1 ^{er} étage, Cuisine	1 ^{er} étage, Grand réfectoire
Dates et heures des périodes de prélèvement	27/09/2021	12h17	12h13
	28/09/2021	12h17	12h13
V = Volume prélevé (m³)		10,075	10,082
Débits (L/mn)	initial	6,977	6,867
	final	7,004	7,000
Date de préparation de l'échantillon		29/09/2021	29/09/2021
Date de lecture de l'échantillon		30/09/2021	30/09/2021
N (nombre de fibres lu) / n (nombre d'ouvertures sur les 2 grilles lues)		0/15	0/15
Nombre de fibres* d'amiante par litre d'air (f/L)	C calculée (N x Sa**)	0 Sa = 0,29	0 Sa = 0,29
	IC*** limite inférieure	-	-
	RESULTAT ϕ	< 0,87	< 0,87
	IC*** limite supérieure	0,87	0,87

4/ Conclusion des analyses

- Fibre d'amiante par litre d'air dans le R+1, R+2, RDC, escalier

0 fibres détectées sur les 22 points de mesure

=> Limite sup < 0,87/litre.

- **Rapport final en cours de rédaction**
- **Aucune exposition à l'amiante détectée pour les enfants et agents du groupe scolaire.**

5/ Organisation du groupe scolaire

- Répondre à l'urgence, adaptation et organisation provisoire pour garantir **3 priorités** :
 - La sécurité des enfants et du personnel :
 - Fermeture des locaux de manière immédiate et analyse complète de l'établissement.
 - La continuité pédagogique :
 - Relocalisation dans le groupe scolaire des classes condamnées dès le lendemain de la fermeture.
 - La restauration scolaire :
 - solution de substitution à la restauration scolaire afin d'en assurer la continuité dans le respect des règles sanitaires et vétérinaires.

6/ Point sur la restauration scolaire

- **23 septembre 2021** : Fermeture de la cantine et du réfectoire des Renaudes => pas d'office et conditions non réunies en termes de réglementation sanitaire applicable à la restauration collective notamment en matière de liaison chaude.
- **24 septembre 2021** : Continuité de service dans les classes avec des denrées stable à température ambiante et certains produits sous régime du froid afin de respecter les mesures d'hygiène.
- **28 Septembre 2021** : Denrées fraîches pour l'établissement Renaudes (sandwichs frais, fruits, produit laitiers, etc.)
- **29 septembre**: Fermeture de l'ensemble des réfectoires du groupe scolaire (Renaudes, Laugier et Fourcroy)
- **4 octobre 2021**: Denrées fraîches pour les 3 écoles (sandwichs frais, fruits, produit laitiers, etc.)

7/ Impact à court terme

- **Impact faible sur la continuité pédagogique :**
 - Les classes ont été relocalisée dès le lendemain de la fermeture du R+1.
- **Impact sur les activités périscolaire :**
 - Adaptation de l'usage du préau de l'école Laugier
 - Transfert de la bibliothèque de Renaudes dans la salle polyvalente de Laugier et dans le préau de Fourcroy

8/ Perspectives à court terme

- Accessibilité de l'annexe
 - Prélèvement le 27 septembre.
 - Résultats le 4 octobre : les travaux ont été immédiatement enclenchés : réparation des fuites, protection des sous-faces de planchers/plafonds des niveaux R+2 et RC et recouvrement des dalles de sol du R+1.
 - De nouvelles mesures d'empoussièrément suite aux travaux seront réalisés la semaine du 18 octobre
 - Les résultats sont attendus pendant les congés d'automne et communiqué à l'ensemble des parents du groupe scolaire.
- Objectif :
 - **Accessibilité de l'annexe au retour des vacances d'automne en toute sécurité.**

9/ Calendrier de désamiantage du bâtiment annexe

- Programme : définition périmètre et nature de l'opération (désamiantage et réaménagement) : **octobre-déc. 2021**
- Lancement marché de maîtrise d'œuvre : **janvier 2022 – désignation mai 2022**
- Études de MOE (incluant les concertations avec CRAMIF/IT et communauté scolaire) : **juin 2022 à juin 2023**
- Lancement marché de travaux : **juin 2023 – attribution : 1er trimestre 2024**
- Études et modalités d'exécution des travaux pour constituer le plan de retrait associé : 2 mois / dépose du plan de retrait pour instruction CRAMIF/IT : 1 mois minimum : accord sur plan de retrait : **mai 2024**
- Phasage des travaux
 - **été 2024** : désamiantage du 3^e et 4^e étage
 - **année scolaire 2024/2025** : travaux de réaménagement du 3^e et 4^e étage
 - **été 2025** : désamiantage du RDC, 1^{er} et 2^e étages
 - **année scolaire 2025/2026** : travaux de réaménagement du RDC, 1^{er} et 2^e étage.

⇒ Réouverture complète de l'annexe à la **rentrée 2026**

Durant la phase des travaux, des locaux provisoires seront installés dans la cour du groupe scolaire pour accueillir les étages de l'annexe en travaux.

Questions-Réponses